Collectivité de VILLECERF

Conseillers afférents au conseil municipal : 15

Conseillers en exercice: 13

Conseillers qui ont pris part à la délibération : 13 (8 présents et 5 pouvoirs)

Date de la convocation du conseil municipal : 25 mars 2025

Date d'affichage : 25 mars 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 mars, à 18h30

Le conseil municipal de la commune de Villecerf dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de François DEYSSON, maire.

<u>Présents</u>: François DEYSSON; Jacques ILLIEN; Mélanie LAMOTTE; Patrick REBEYROL; Claude LAZARO; Franck ÉTANCELIN; Nadia LEFAY; Emmanuel CENDRIER;

Pouvoirs excusés: Louis de ROYS donne pouvoir à François DEYSSON; Jean-Paul LENFANT donne pouvoir à Claude LAZARO; Antonio TAPADAS donne pouvoir à Patrick REBEYROL; Carlos VALERO donne pouvoir à Emmanuel CENDRIER; Fabien HERREMAN donne pouvoir à Jacques ILLIEN

Secrétaire de séance : Jacques ILLIEN été élu secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION 7.5/2025-014

OBJET: BUDGET - Affection des subventions 2025 aux associations

Jacques ILLIEN présente en séance le tableau d'affectation des subventions aux associations.

Ces montants ont été débattus, lors des séances plénières, entre élus.

Tableau des subventions 2025

Association	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Année 2025
AMSUD 77	75,00	75,00	75,00	75,00	100,00	75,00
Association des chasseurs de Villecerf	100,00	100,00	200,00	200,00	200,00	150,00
La truite dormelloise			200,00	200,00	200,00	
CRDMA	75,00	75,00	75,00	100,00	100,00	75,00
Environnement Bocage Gâtinais	50,00	50,00	50,00	100,00	100,00	75,00
ENVOL	600,00	1 000,00				
Foyer rural	3 000,00	3 500,00	4 500,00	4 500,00	3 500,00	3 000,00
Association Broc & Vie	300,00	300,00				
Prodhator	150,00	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00
Comité des fêtes			3 000,00	1 500,00	1 000,00	
Fééries du bocage			100,00	100,00	100,00	75,00
GRINN				100,00	100,00	
Le fil de nos saisons				100,00		
AJV				500,00	300,00	300,00
Chats de Veneux					450,00	200,00
Total	4 350,00	5 300,00	8 400,00	7 675,00	6 350,00	4 150,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte, à l'unanimité des membres présents ou représentés, l'affectation des subventions aux associations, pour l'année 2025, pour un montant total de 4 150 €. Cette somme sera inscrite au budget primitif 2025 de la commune.

François DEYSSON, en sa qualité de vice-président de l'AMSud77 s'étant retiré au moment du vote de cette subvention, celle-ci est adoptée par 12 voix sur 13.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Pour extrait certifié conforme, à Villecerf, le 31 mars 2025,

Acte rendu exécutoire après publication, le 1er avril 2025, le maire, François DEYSSON